

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

BUREAUX: RUE NAIN, 1. Roubaix, Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Le Nord de la France: Trois mois... Six mois... Un an... ANNONCES: 15 centimes la ligne...

On s'abonne et on reçoit les annonces au ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée...

ROUBAIX, 15 MAI 1870

Après avoir annoncé que le ministère compléterait avant de paraître devant le Corps législatif, plusieurs journaux, parmi lesquels figurent la Patrie et le Constitutionnel, affirment aujourd'hui que les nouveaux ministres ne seront nommés qu'après les débats auxquels pourra donner lieu la constatation du résultat des votes.

A cela nous ne voyons aucun inconvénient, et peut-être faut-il même applaudir au scrupule constitutionnel qui ne permet pas au cabinet de choisir, en l'absence des chambres, les nouveaux ministres qui doivent prendre la place de MM. Buffet et Daru. Et puis d'ailleurs l'importance de ce choix dans les circonstances actuelles est trop évidente et a trop de gravité pour que nous éprouvions à cet égard la moindre impatience et pour que nous ne conseillions pas au Gouvernement de ne rien précipiter et de peser mûrement ses résolutions.

Non pas que nous croyions qu'il puisse avoir le moindre doute sur la signification politique que devront avoir les nouveaux membres du cabinet. A cet égard la voie est toute tracée, et de même que le plébiscite signifie liberté, de même aussi les hommes qui seront chargés d'en appliquer la lettre et l'esprit, devront être la personnification vivante du principe libéral. La seule question, suivant nous, qui ait à se poser le Gouvernement est donc celle de savoir, parmi les hommes politiques appartenant à l'opinion libérale, quels sont ceux qui par leur caractère et leur talent pourront être les plus brillants et les plus autorisés collaborateurs du ministère actuel.

Nous pensons même qu'à cet égard la tâche du Gouvernement n'est pas sans quelque difficulté; car plus le résultat du vote du 8 mai a été éclatant, et plus manifestement s'est affirmée l'union de la liberté et de l'Empire, plus aussi il est indispensable et peut-être difficile de ne pas rester dans les conséquences au-dessous des prémisses, et d'agir en parfaite harmonie avec cette grande manifestation en faveur de la liberté constitutionnelle.

Pour l'Empire, en effet, l'heure est décisive. Pour lui il ne s'agit de rien moins que d'unir à tout jamais ses destinées à celles de la liberté, en la défendant, sans partialité comme sans faiblesse, contre ses deux éternelles ennemies: la réaction et la révolution.

Celui qui Guillaume III fit si heureusement pour l'Angleterre, en défendant la vraie liberté contre les whigs exaltés aussi bien que contre les Tories-jacobites, Napoléon III peut et doit le faire en imposant silence et aux cris sauvages de l'émeute et aux conseils funestes de ceux que le plébiscite du 8 mai a faits en quelque sorte les hommes d'un autre âge et d'un régime tombé.

Aussi ne pouvons-nous croire qu'il y ait rien de sérieux dans la restauration triomphale de M. Rouher, que certains journaux annoncent depuis quelques jours. Comment, en effet, l'ancien minis-

tre d'Etat pourrait-il être l'avatar d'un Royer-Collard ou d'un Benjamin Constant?

La métempsychose elle-même serait impuissante à faire de semblables prodiges, et, très-peu crédule à l'endroit de ces transformations politiques, le pays attend tout simplement la pratique de la liberté par des amis de la liberté.

EUGÈNE ASSÉ.

HIER - AUJOURD'HUI - DEMAIN

Voici le résultat officiel et définitif du scrutin du 8 mai: OUI: 7.336.434. NON: 1.560.706.

M. de Stackelberg, ambassadeur de Russie à Paris, est mort hier matin.

On écrit de Marseille que les ultra-démocrates signent en ce moment une pétition adressée à M. Gambetta et Esquiros demandant à ces députés leur démission immédiate. Leur donneront-ils leurs huit jours, comme aux « autres domestiques »?

La Gazette des Tribunaux a démenti la nouvelle que nous avions donnée, des désordres sanglants qui ont eu lieu hier au dépôt des condamnés de la Roquette. Ces désordres ne sont malheureusement que trop vrais. Seulement, des trois surveillants grièvement blessés, aucun n'a succombé.

Le Conseil d'Etat a examiné hier le décret relatif à l'abrogation de la transportation en matière politique. On substituerait la peine de la surveillance de la haute police à la transportation.

Le général de la Marseillaise est mandé devant le juge d'instruction sous la prévention d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement et sous celle d'outrages envers l'Empereur, délits qui résulteraient d'un article publié le 11 mai.

Le même journal est poursuivi pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement et pour publication de fausses nouvelles dans le numéro du 7 mai.

Les journaux de l'Algérie et des lettres particulières apportent des renseignements sur l'expédition du général de Wimpffen. Aux dernières nouvelles, s'arrêtant au 15 avril, nos troupes venaient de remporter une victoire complète; mais les détails manquaient depuis ce moment, et une certaine inquiétude s'était répandue dans la province d'Oran sur le sort de la colonne expéditionnaire.

On sait maintenant que nos troupes ont livré, dans les journées du 24 et du 25 avril, un nouveau combat couronné de succès. Elles étaient dans le Sahara, à plus de deux cents lieues au sud d'Oran, devant l'Oasis d'Aïn-Chaïr. Aïn-Chaïr est un ksar considérable ou sorte de ville fortifiée entourée de palmiers, et formant comme une capitale de toutes les régions environnantes: les habitants forment le noyau de toutes les agitations dirigées contre nous, et la ville elle-même sert de repaire à tous les pillards de la contrée.

Le général de Wimpffen réunit toutes ses forces pour les conduire à l'attaque, et, après quelques pourparlers dans lesquels les Arabes montrèrent leur arrogance habituelle, il fit ouvrir au matin du 24 le feu contre le ksar.

Le lendemain, les troupes marchèrent à l'assaut avec leur ardeur habituelle: l'oasis et les premières positions furent emportées de haute lutte, malgré la résistance énergique de l'ennemi. Nos soldats s'emparaient l'un après l'autre des postes les plus difficiles, à travers un feu d'enfer et sous un soleil de plomb. Mais quelle fut la bravoure de l'armée et la détermination du général, il fallut s'arrêter devant le ksar dressé sur un pic presque imprenable: le soir, après des efforts infructueux, on rentra au camp, pour remettre au lendemain la bataille. Mais le lendemain, l'ennemi, dont les pertes avaient été plus sensibles qu'on eût pu le supposer à l'animation de la lutte, venait faire sa soumission entre les mains du général.

Les habitants d'Aïn-Chaïr s'engageaient à vivre en bonne intelligence et à faire cause commune avec nous pour repousser les pillards du désert et de la frontière du Maroc. C'est la pacification définitive des tribus.

Ce résultat n'a pas été obtenu sans des pertes sensibles de notre côté dans les journées du 24 et du 25 avril: on annonce seulement 14 tués et 130 blessés, dont 10 officiers tués ou blessés. Mais nous avons lieu de croire ces chiffres malheureusement trop réduits: dans les conditions où la lutte était établie, une bataille qui dure un jour et se termine par une retraite est forcément plus sanglante.

On compte que l'expédition sera de retour à Oran et dans ses garnisons vers le 13 ou le 14 mai.

Les feuilles de l'opposition algérienne présentent sur le prince lui-même et les causes de la campagne, des réserves que nous relèverons quand nos soldats seront hors de péril et notre drapeau hors de cause.

EDMOND DUVAL.

L'ordre général suivant a été adressé à l'armée de Paris:

ORDRE GÉNÉRAL

Le maréchal de France, commandant le premier corps d'armée et la première division militaire, s'empresse de porter à la connaissance des officiers et des troupes la lettre que l'Empereur vient de lui adresser:

« Mon cher maréchal,

On a répandu sur le vote de l'armée de Paris des bruits si ridicules et si exagérés, que je suis bien aise de vous prier de dire à vos généraux, officiers et soldats qui sont sous vos ordres, que ma confiance en eux n'a jamais été ébranlée.

Je vous prie, en outre, de dire particulièrement au général Lebrun, que je le félicite, ainsi que les troupes qu'il commande, de la fermeté et du sang-froid qu'ils ont montrés ces jours derniers dans la répression des troubles qui affligent la capitale.

Croyez, mon cher maréchal, à mon amitié.

NAPOLÉON.

Officiers et soldats, Nous accueillerons avec un sentiment de profonde reconnaissance ce témoignage de la confiance et de la satisfaction de l'Empereur.

Au quartier général, à Paris, le 14 mai 1870.

Le maréchal CANROBERT.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, jeudi 12 mai.

Les scènes de désordre qui avaient marqué la soirée de mardi, ne se sont pas reproduites hier soir. L'autorité avait ordonné un grand déploiement de forces, et les mesures avaient été prises pour empêcher toute parodie d'émeute. Je vous engage à n'accueillir qu'avec réserves les récits que vous lirez dans divers journaux sur les manifestations de la rue. Ce qui contribue à rendre si difficile la tâche de ceux qui sont chargés de maintenir l'ordre, c'est l'empressement des badauds, j'allais dire des imbéciles qui, chaque soir, se rendent dans un quartier où ne les appellent pas leurs affaires, uniquement poussés par une sottise curieuse. S'il n'y avait pas de spectateurs, il n'y aurait pas de spectacle et les émeutiers resteraient chez eux.

Hier soir, il n'y a pas eu de conflit: ce la tient en partie à ce qu'il avait été opéré depuis deux jours un grand nombre d'arrestations. La population ouvrière de Paris ne prend aucune part à ces désordres, qui détermineront sans doute l'administration à débarrasser la capitale des mauvais garnements qui l'infestent. On en arrivera à expulser de Paris tout individu qui ne travaille pas et n'a pas de moyens avoués d'existence.

Le Journal officiel est encore muet ce matin sur les modifications ministérielles. Le gouvernement a-t-il voulu réserver au Corps législatif la primeur de cette communication: ou bien les négociations préliminaires pour la reconstitution du Cabinet ne sont-elles pas encore terminées? Je crois que la seconde supposition est d'accord avec la vérité; en tous cas, nous serons renseignés aujourd'hui puisque le Corps législatif a été convoqué pour deux heures.

Les procès verbaux des votes de l'Algérie ne sont pas encore arrivés; par conséquent il est douteux que le reconseil général puisse se terminer cette semaine. La Chambre procédera au tirage de ses bureaux, il y aura sans doute des députés d'interpellations et l'ordre du jour indique la suite de la discussion sur la loi de la presse.

Le Public, le journal de M. Rouher a annoncé que M. Latour Du Moulin allait prendre le portefeuille de l'intérieur. Le Journal des Débats l'a répété. Nous savons en effet que M. Latour Du Moulin n'accepterait pas d'autre ministère que celui de l'intérieur; mais on assure que M. Chevandier de Valdrôme resté à son poste ainsi que M. Louvet, M. de Talhouët seul se retirerait: il serait remplacé par M. Jules Brame; M. De la Guéronnière deviendrait ministre de l'instruction publique, et le duc de Grammont ministre des affaires étrangères.

Cette dernière nomination, je dois le dire, serait assez mal vue. Il est dans les usages du régime parlementaire ou constitutionnel, que les ministres soient choisis parmi les membres des deux Cham-

brés qui représentent le mieux les vœux ou les volontés de l'opinion publique. Or, M. de Grammont n'est ni sénateur, ni député; comme homme politique, il est complètement inconnu. On sait qu'il fut élève de l'École Polytechnique en 1837; mais il n'entra dans la vie politique qu'en 1852, comme ministre de France à Cassel, puis à Stuttgart, ensuite à Turin; il fut nommé ambassadeur à Vienne. Par conséquent il est resté étranger à tous les actes de la politique intérieure depuis 18 ans.

Il n'est pas probable que le gouvernement fasse devant la Chambre quelque déclaration de principes avant la présentation à l'Empereur des résultats du plébiscite. On me dit que la Commission qui aura fait le recensement des votes sera seule chargée officiellement de se rendre aux Tuileries, où elle sera conduite par les voitures de la Cour, entre deux haies formées par la garde nationale et la garde impériale; mais presque tous les députés se joindront aux membres de la Commission.

L'affaire du complot doit venir devant la Haute-Cour de Justice vers le milieu de Juin. S'il doit y avoir amnistie, ce ne sera que pour le 15 Août.

Cinq heures. — La séance du Corps législatif a duré une demi-heure. M. Schneider après avoir procédé au tirage au sort des bureaux, proposa à la Chambre de se réunir demain dans ses bureaux pour procéder au recensement général du plébiscite. et de ne tenir de séance publique que quand le travail sera terminé. M. Pelletan demande qu'on reprenne immédiatement la discussion de la loi sur la presse, mais la Chambre adopte l'ordre du jour proposé par le Président.

M. Lafont de St.-Mur demande alors que l'on conserve les arènes romaines découvertes près de la rue Monge: Il récite un petit discours que personne n'entend, et le ministre des Beaux-Arts déclare que le gouvernement ajourne sa réponse.

La Chambre est à peu près au complet. M. d'Albiféra au arrivant commence par s'asseoir au banc des ministres, à côté de M. de Talhouët. On se demande s'il est déjà ministre, mais bientôt il remonte à son banc de député.

M. d'Andelarré a un long entretien avec M. Emile Ollivier.

M. Raspail assiste à la séance coiffé de sa calotte noire. Son immobilité et sa longue barbe le font ressembler au Persan de l'Opéra-Comique.

Deux fragments de dialogue: M. Gambetta à M. Bournot, député des Bouches-du-Rhône: les électeurs des Bouches-du-Rhône signent une pétition pour que, à la suite du plébiscite, leurs députés donnent leurs démissions; est-ce à vous ou à M. Esquiros et moi que cette pétition s'adresse?

Autre. — Chez moi, ça été excellent (il s'agit du vote récent); mais je n'y suis pas allé. — C'est peut-être pour cela.

Le remaniement partiel du Cabinet ne s'accomplira qu'après la promulgation du plébiscite. En voici les chiffres définitifs:

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 13 MAI 1870.

LES TRAQUEURS DE DOT

PAR MM. A. DE PONTMARTIN ET FR. BÉCHARD PREMIÈRE PARTIE.

XIV — Après ? après ? reprit Geneviève entraînée comme dans un engrenage. — Après ? dit-il en scandant chacune de ses paroles, pour leur donner un sens plus effrayant, tandis que de pli de ses lèvres et sa main jouant avec une petite clef qui ouvrait sans doute le tiroir aux

secrets, servaient de commentaire à son odieuse menace. Après ?... après, si une personne... de bon conseil... lui demanda sa main pour le marquis Wilfrid de Sivy, si cette personne ajoute qu'un refus pourrait devenir le signal de bien des malheurs pour un père qu'elle chérit, pour une mère qu'elle respecte, pour un nom qu'elle honore... après... elle acceptera.

— Ah ! malheureuse ! s'écria Geneviève en se voilant la face de ses mains; l'expiation est complète !

Puis avec une énergie poignante qui empêcha Wilfrid de poursuivre :

— Ah ! je voudrais pouvoir rassembler ici toutes celles qui aspirent ou qui rêvent, toutes celles dont le pied se pose sur la pente fatale qui mène à la première faute... je leur dirais :

« Voulez-vous savoir comment ce roman finit, comment on s'éveille de ce songe ?... Regardez et écoutez cet homme ! Il est jeune, on a confiance; on le pare de ses couleurs. Ce bonheur qui nous manque, on croit qu'il va nous le donner... Folie et mensonge ! La coupe est encore à demi-pleine, que l'amertume et le dégoût montent aux lèvres... Alors les yeux se dessillent, les illusions s'évanouissent, on voit tomber le masque élégant qui cachait l'horrible visage. On avait cru avoir affaire à un héros de roman; on se trouve en face d'un héros de police, d'un professeur de chantage, qui vendrait volontiers à tant la ligne les lettres qu'on a eu l'imprudence de lui écrire.

On avait cru à un gentilhomme, et l'on a devant soi un bandit !

— Fargueil ! bravo ! dit le marquis, dont la fureur contenue s'exhalait dans un sifflement de vipère.

— Mais ce ne sera pas ! ce ne sera pas ! continua Mme d'Anglas avec une exaltation croissante. Oh ! c'est assez d'une victime ! Tout, la ruine, l'exil, le cloître, la flétrissure du monde, le scandale d'un procès, la haine et le mépris de mon mari, la douleur d'être séparée de ma fille, tout plutôt que cela. Vous me perdrez, vous me broierez sous vos pieds, vous me prendrez tout, ma vie, mon bien, mon honneur, tout ! mais ma fille, non ! Ce ne sera pas vous, je vous jure que ce ne sera pas !

— Je vous donne trois mois pour réfléchir. Plus tard, il serait trop tard, dit Wilfrid, qui avait eu le temps de reprendre son sang-froid.

Elle s'était levée; il avait ouvert la porte. Il s'inclina avec une politesse railleuse au moment où elle passa devant lui.

Un instant après, se retrouvant dans la rue, en proie à un douloureux vertige, elle se jeta dans une voiture de place, et recommanda au cocher d'aller vite. L'espace qui sépare la rue de Balzac de la rue Saint-Lazare fut franchi en quelques minutes. Geneviève monta l'escalier haletante, et se précipita dans le salon. Sa fille y était seule, immobile devant le piano muet. Depuis quelque temps, on le sait, il y

avait, entre Marcelle et sa mère, un vague sentiment de froideur et de malaise. Mais, en voyant Geneviève, pâle, les cheveux en désordre, les yeux injectés, le sein palpitant, lui tendant les bras comme un naufragé aux saules de la rive, Marcelle comprit qu'un malheur planait sur toutes deux, et elle devina peut-être quel était ce malheur.

Elle s'élança d'un bond dans les bras de Geneviève, qui la serra sur sa poitrine dans une étreinte furieuse...

— Marcelle, mon enfant, ma fille, ma chérie, tu m'aimes encore, n'est-ce pas ? Tu veux bien que je t'aime ? dit-elle avec une explosion de sanglots et de larmes.

— Oui, mère, je t'aime, et Dieu nous sauvera ! dit Marcelle.

XV

Cependant les surprises de Paul avaient eu leur écho dans la paisible vallée d'Aulas. En recevant la première lettre de son fils, l'honnête Francis Hébrard crut à une mystification de carnaval. Il se dit que Paul avait probablement joué une seconde fois avec ses amis, qu'il s'était rattrapé, et que, ne voulant pas avouer cette récidive, il avait mieux aimé donner à cette rentrée de fonds une couleur fantastique. Mais les lettres se succédaient, racontant de nouveaux prodiges, et bientôt maître Hé-

brard se trouva en face d'une alternative également alarmante pour sa tendresse paternelle.

Ou son fils était fou, et il fallait bien vite aller le soigner; ou bien il se laissait envelopper dans quelque mystérieuse affaire, qu'il fallait éclaircir le plus tôt possible; car l'honnête avocat était d'avis qu'on ne doit pas plus jouer avec les questions d'argent qu'avec les armes à feu.

Il partit donc, et le soir même de son arrivée à Paris; en se carrant à l'Opéra, dans le fauteuil de Paul, il reconnut qu'il pouvait du moins écarter la première de ses deux inquiétantes hypothèses. Restait la seconde, c'est-à-dire l'énigme. Francis fit, pour en trouver le mot, plus d'efforts d'imagination et d'intelligence qu'il n'en avait déployé dans ses procès les plus difficiles.

Son fils, soumis à de continuels interrogatoires, ne pouvait lui répondre que la vérité: à savoir qu'il ignorait tout, qu'il ne soupçonnait rien. Il n'avait à Paris d'autres connaissances que trois jeunes gens, capables de lui gagner son argent, mais non pas de lui offrir des entrées à l'Opéra et de lui servir une rente; il n'y possédait d'autres patrons que les d'Anglas, dont toutes les munificences s'étaient bornées à quelques invitations, et qui, en matérialisant d'avantage leurs bienfaits, auraient crus sans doute offenser également Paul et son père. — Oui, tu as raison; ce ne peut être